

## PRÉFACE

Jean-Marie Klinkenberg  
de l'Académie royale de Belgique

Jadis, lorsque je commençais mon cours de linguistique générale devant des étudiants universitaires débutants, je leur demandais à quoi servait la langue. Chaque année, la réponse était invariablement la même : « à communiquer ». Il fallait alors entamer un dialogue — mais ce dialogue portait rapidement ses fruits — pour faire comprendre qu'elle servait à bien d'autres choses : à comprendre et faire comprendre, à compter, à influencer, à mystifier, à plaire, à faire savoir, à ennoblir, à convaincre, à consacrer, à se constituer et s'identifier, à acquérir de la reconnaissance ou du prestige, à accéder à une profession, à faire société, à mentir, à gagner de l'argent ou à en perdre... Tous ces objectifs, on les atteint évidemment par des comportements sociaux, dont les comportements langagiers ne sont qu'un cas particulier.

La langue et les comportements sociaux sont au cœur de l'étude qu'on va lire. Commandée par les pouvoirs publics dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, elle analyse les dispositifs de formation à la langue française, leur efficacité, et les relations qu'ils entretiennent avec les politiques d'immigration et d'intégration. Ses objectifs pratiques se situent à deux niveaux. Au premier niveau, le plus immédiat, il s'agit d'essayer de déterminer ce qui favorise cette acquisition du français par les personnes migrantes non-francophones ou ce qui lui fait obstacle (et ces facteurs négatifs sont assurément plus nombreux...) Mais au second niveau, le plus ambitieux, il s'agit d'inscrire le secteur de l'enseignement de la langue dans la lutte contre la précarité et les exclusions, et au final de « faire du Commun ».

L'étude contribue donc à la définition d'une politique linguistique, et vise ce qui est au cœur de celle-ci.

Car si on y regarde bien, la question de l'intégration par la langue est la principale que l'on puisse poser à toute politique linguistique. Et cela en général : au regard des intérêts de quelque citoyen, de quelque citoyenne que ce soit, et non de ceux des seuls migrants.

En effet, si la langue est un outil servant d'abord à construire la réalité et le moi, elle permet aussi l'insertion de ce moi dans la réalité et notamment dans la réalité commune. Soubassement des identités collectives et ciment du groupe, la langue est la médiatrice de l'échange, et le principal dispositif permettant le vivre-ensemble. Car elle permet la confrontation des expériences, des connaissances et des valeurs, car elle est l'instrument de la négociation et de l'affrontement.

Oui : de l'affrontement ; car elle est aussi instrument d'exclusion. En effet, si sa maîtrise assure le pouvoir, c'est aussi par elle que, corrélativement, le pouvoir se refuse ; c'est à travers elle que s'opèrent les disqualifications. Ce rôle de la langue dans les exclusions est à la fois crucial et secondaire : car le déficit en moyens symboliques vient le plus souvent signifier ou renforcer les autres facteurs de marginalisation, socioéconomiques au premier chef.

C'est dans ce cadre général de la dialectique exclusion-inclusion qu'il convient de placer la politique d'accueil des migrants. Ces derniers sont simplement une catégorie particulière de destinataires d'une politique de la langue qui combattrait ou préviendrait l'exclusion. Mais une catégorie de destinataires qui mérite une attention particulière, en raison de sa vulnérabilité.

Que la langue soit un facteur d'inclusion ou d'exclusion est une chose qui va de soi pour les sociolinguistes comme pour les intervenants de terrain, qu'ils soient travailleurs sociaux, animateurs culturels ou écrivains publics. Mais le paradoxe veut que la dimension proprement linguistique de l'intégration ne soit qu'assez rarement prise en compte dans nos politiques sociales. On constate en effet une tendance lourde consistant à confiner la langue dans le secteur des affaires culturelles *sensu strictu*.

On peut certes comprendre cette invisibilité de la langue. C'est que, objet transversal, la langue est partout : elle constitue une dimension importante d'un grand nombre de problèmes qui n'apparaissent pas au premier abord comme de nature langagière. Elle joue ainsi un rôle important dans l'enseignement, évidemment, mais aussi dans la politique de la formation et de l'emploi, dans la politique scientifique (diffusion des résultats par les voies spécialisées, vulgarisation), dans la politique de protection du consommateur (modes d'emploi, sécurité), dans la politique de protection et de promotion du travailleur (langue des contrats, du travail, des instructions accompagnant l'équipement), dans la politique de contacts entre le citoyen et les pouvoirs publics (simplification du langage administratif et juridique, etc.), dans la politique de recherche et de développement, notamment en matière informatique...

Le résultat de tout ceci est connu : à force d'être partout, la langue risque au bout du compte de n'être prise à bras le corps nulle part. Et c'est d'ailleurs là une lourde hypothèque qui pèse sur l'idée même de politique linguistique.

L'étude qui nous est proposée met bien en évidence ce caractère multifactoriel de la langue. Pour ce faire, elle mobilise le concept de « réceptivité sociale », qui la vertèbre au point qu'elle omet d'en fournir une définition. Si ce concept désigne à la base la compétence qui permet aux individus de répondre de manière appropriée aux signaux sociaux et aux comportements des autres, il prend un sens bien particulier dans le cadre de l'intégration des personnes migrantes, et déplace le siège de la compétence : celle-ci ne réside plus seulement dans les individus, mais bien dans le tissu social. Cette redéfinition et ce déplacement sont rendus nécessaires par le fait que l'intégration est un processus à double sens : il implique le désir et l'effort d'intégration dans le chef des personnes migrantes, mais aussi les dispositions de la société qui accueille celles-ci. Et l'on peut formuler l'hypothèse que leurs démarches linguistiques seront d'autant plus couronnées de succès que la société sera ouverte et bienveillante.

C'est un des grands acquis de la présente étude que de mettre en évidence cette exigence de bilatéralité. Le sentiment de non-intégration à la société wallonne peut provenir d'un sentiment de non-intégration par la société wallonne.

Cette mise en évidence du rôle de la réceptivité sociale vient vigoureusement contredire la conception de l'acquisition de la langue comme un processus où l'apprenant, vu comme consommateur de service, est seul responsable de ses réussites

ou de ses échecs. Une conception bien conforme à la tendance lourde de la société néolibérale, qui fait peser sur les individus — les libres individus... — la responsabilité de leur propre exclusion, en exonérant de leur responsabilité la société globale et les responsables des politiques qui y sont mises en œuvre.

Un autre des grands acquis de l'étude est qu'elle relativise le rôle de la langue dans l'accès à l'emploi, ou l'intégration économique.

Que la maîtrise de la langue soit le principal facteur de cette intégration semble être une évidence qu'il serait scandaleux de remettre en question. C'est presque chaque jour que l'on entend des responsables politiques, ou des irresponsables essayistes, pointer le défaut d'agilité linguistique ou de motivation des intéressés parmi les facteurs qui handicapent la portion non belge des chômeurs. Or, d'autres études avant celle-ci — dont celles que mène Altay Manço — démontrent que la non-connaissance de la langue majoritaire locale ne constitue pas nécessairement et dans tous les cas un frein à l'intégration économique. Ce frein n'existe en tout cas pas aux deux extrémités de l'échelle des revenus : au niveau le plus élevé, où l'expatrié de luxe peut vivre paisiblement sa langue dans un espace privilégié — à Uccle ou ailleurs —, et au niveau le plus modeste, où une importante série d'activités (commerciales, par exemple) peuvent se dérouler avec succès dans les langues de l'immigration. Autrement dit, il n'y a pas une corrélation systématique et linéaire entre l'appropriation de la langue de l'espace public et l'emploi. Le marché de l'emploi est en effet structuré par bien des facteurs autres que langagiers : la délocalisation des emplois peu qualifiés, par exemple, ou le manque de capital social des demandeurs d'emploi. De sorte que l'intégration linguistique est souvent davantage une résultante de l'intégration économique qu'une de ses conditions : elle se situe en aval de celle-ci et non en amont.

Autrement dit encore, s'il y a corrélation entre cette appropriation de la langue et quelque chose, ce n'est pas avec la légitimation économique : c'est sur le plan du vivre-ensemble global qu'il faut la situer. Ceci demande évidemment de sortir du cadre purement économique où l'on situe le binôme intégration-acquisition de la langue. Et de valoriser ce que l'auteur de l'étude appelle joliment la « demande insolvable » : les besoins dont la satisfaction ne participe pas à la vie économique. En termes plus crus : ce qui ne peut pas être source de profit pour une entreprise.

Et c'est ici qu'on rencontre le concept de biens communs immatériels. On sait que ces biens — dont un bon exemple pourrait être Wikipédia — se caractérisent par le fait que leur utilisation ne les épuise pas ou n'en prive pas les autres utilisateurs. Or, la langue peut à première vue apparaître comme le parangon du bien commun. En effet, elle constitue une ressource extérieure aux groupes humains et offerte à ceux-ci. Aucun usager de la langue n'est en principe exclu de son usage et l'usage de ce bien par un individu n'empêche pas qu'un autre puisse en faire le même usage ou un usage distinct. Mais les communs ne sont pas simplement une ressource : cette ressource tire son origine de l'interaction qui s'établit à l'intérieur des groupes. Un bien, c'est donc une ressource plus une communauté. Une communauté dotée de valeurs, et mettant en place les protocoles sociaux qui permettent la gestion des ressources partagées.

Est-il utile de préciser que le mouvement actuel de la planète ne va pas précisément dans le sens du partage ? Et que les propositions sur lesquelles débouche l'étude de

Vincent Mariscal risquent bien de ne jamais être prises en considération ? Des deux côtés de l'Atlantique, en effet, on sabre chaque jour dans les programmes d'intégration, comme dans les programmes culturels, dans les programmes de recherche, dans les programmes d'éducation, dans les programmes alimentaires, tout cela au nom de la liberté et d'une efficacité purement économique. Se met en place une culture insoucieuse des communs, et qui entend ne valoriser que la « demande solvable ».

Puisse le présent rapport être un de ces petits cailloux qui gripperont peut-être un jour ce mouvement dont l'aboutissement, l'histoire nous l'a appris, est l'abolition de la vraie liberté : non celle de quelques-uns, mais celle de toutes et tous.